

Inscription en seconde au Lycée en Forêt

Une fois informés de leur affectation au Lycée en Forêt, les élèves/familles devront effectuer une télé-inscription en ligne à l'adresse

www.teleservices.ac-orleans-tours.fr

en se connectant grâce à l'identifiant et le mot de passe communiqués par leurs collègues.

L'inscription ou la télé-inscription à une option ne signifie pas obligatoirement une place; des commissions seront organisées à compter du 06 juillet en fonction du nombre de demandes pour chaque option. Les listes des admis seront publiées sur le site du lycée à partir du 9 juillet.

Les options eps, danse, Raly et les sections Européennes ne sont plus ouvertes à candidatures, les élèves seront informés de leur sélection ou non lors de leur inscription (aucune information ne sera donnée par téléphone).

Les candidats à l'option arts plastiques doivent fournir une lettre de motivation et une copie des 3 bulletins de 3ème.

Les dossiers d'inscription seront **soit** remis aux familles par les collègues, **soit** envoyés par voie postale aux familles des élèves affectés.

Les dossiers doivent être ramenés complets, **soit directement au lycée** selon les horaires suivants:

Mardi 02 juillet de 17h à 20h.

Mercredi 03 juillet de 9h à 19h

Jeudi 04 juillet de 9h à 19h.

soit envoyés par voie postale avant le 05/07/2019

Pièces à joindre au dossier:

Une copie des vaccinations du carnet de santé et une copie du livret de famille

Un rib

Une copie de la notification de bourses

3 photos d'identité

Une copie de la page du jugement en cas de divorce précisant le lieu d'hébergement des mineurs

Une copie du titre de séjour du responsable légal en cas de parents de nationalité étrangère.